

Office fédéral des affaires
économiques extérieures

Berne, le 10 février 1986

Türk.861.5-Ri/hw

an	PH	MC	GF	GF	a/a
catégorie	2.2	1.2	1.2	1.2	GF
1986	1.4	1.4	1.4	1.4	GF
EDA	12.02.86	15			
Ref.	1. 833-2 T				

Visite à Berne le 23 janvier 1986
du Président du Consortium d'aide
à la Turquie, M. Ehm, accompagné de M. Kuehn

Le nouveau Président du Consortium d'aide à la Turquie, M. E. Ehm (RFA), a eu des entretiens à Berne avec une délégation suisse placée sous la présidence de l'Ambassadeur Ph. Lévy. Cette délégation comprenait des représentants respectivement du Vorort (M. P. Veyrassat), du Département des affaires étrangères (MM. Hodel et Greco), du Département des finances (MM. Kaeser, Vice-Directeur, et Ith) ainsi que de l'OFAEE (MM. Escher, Juen et le sous-signé). De ces entretiens intéressants, on peut retenir les principaux points suivants:

- M. Kuehn a donné une appréciation nuancée de la situation économique actuelle de la Turquie. D'une part, il a souligné les résultats positifs récents enregistrés par le Gouvernement Oezal, d'autre part, il a rappelé les problèmes importants auxquels ce pays doit encore faire face (en premier lieu l'inflation). Son analyse ne différençiait guère de celle contenue dans le dernier document préparé pour les travaux du Consortium (C/T(85)2).

Les objectifs du Gouvernement Oezal pour l'année 1986 sont conformes à la politique d'ouverture de la Turquie basée sur les principes de l'économie de marché. Une attention particulière sera accordée à la lutte contre l'inflation, à la politique fiscale, au développement des exportations, aux finances publiques, à la balance des comptes extérieurs et aux investissements étrangers.

- Les représentants du Consortium ont exprimé l'espoir que l'aide publique des pays Membres en faveur de la Turquie ne soit pas

publique des pays Membres en faveur de la Turquie ne soit pas réduite par rapport à son niveau actuel. Les prestations d'ensemble de la Suisse au profit de la Turquie ont été jugées comme satisfaisantes. Selon les scénarios prévisibles du développement de la situation économique turque, l'éventualité de nouveaux flux financiers a été évoquée, notamment en matière d'aide publique.

- M. Ehm a rappelé l'attitude des Etats-Unis qui tendent à considérer que les pays européens n'assument pas toujours le rôle qui devrait être le leur à l'égard de la Turquie. A son tour, il a souligné l'importance à ce que les Européens assument leur responsabilité, notamment au sein du Consortium.
- A défaut de pouvoir accroître l'aide publique, l'Ambassadeur Lévy s'est demandé si les efforts du Consortium ne devraient pas porter sur certains domaines spécifiques tels que le tourisme, la coopération technique, les investissements étrangers en Turquie et les exportations de produits turcs et de services. Ainsi, par exemple, le Comité du tourisme de l'OCDE pourrait examiner les moyens permettant de développer l'infrastructure touristique alors que les mesures protectionnistes à l'importation, qui frappent les produits turcs, pourraient être levées, etc. Le Chef de la délégation suisse a estimé important d'encourager la Turquie à diversifier le plus possible sa production afin d'éviter qu'elle ne soit trop dépendante de produits sensibles tels que les textiles. Par ailleurs, un effort particulier devrait être accompli par les autorités d'Ankara pour améliorer le climat des investissements.
- Le Président Ehm a estimé que les autorités d'Ankara préfèrent que leur pays ne figure pas parmi les pays bénéficiaires du Plan Baker afin d'éviter de freiner le regain de crédibilité dont jouit présentement la Turquie dans les milieux financiers.

- 3 -

- De l'avis de nos hôtes, la Turquie devrait pouvoir faire face à ses obligations financières aussi longtemps que le déficit de la balance des paiements n'excèdera pas 1 mia \$. Ce pays jouit d'ores et déjà de la confiance des grandes banques commerciales à défaut d'avoir celle des petites banques (seules 25 banques traitent aujourd'hui avec la Turquie).
- Si le déficit de la balance des paiements devait dépasser 1 mia \$ au cours des années à venir, la Turquie devrait faire face non seulement à des besoins de financement supplémentaires mais également à une réduction des flux privés. Une situation de cette sorte entraînera le risque de nouvelles consolidations de la dette avec pour conséquence la nécessité de remplacer les fonds privés par des fonds publics. Les pays membres du Consortium doivent donc examiner de près la situation économique de la Turquie et, le cas échéant, prendre les mesures appropriées pour éviter de nouvelles consolidations de la dette qui ne manqueraient pas de remettre en cause les résultats atteints et les efforts accomplis par le Gouvernement Oezal (p.ex. en matière de libéralisation des importations).

Service des pays d'Europe
du Sud-Est



J.-F. Riccard

Copie à: Vorort de l'Union Suisse du commerce et de l'industrie,
Zurich;

Ambassade de Suisse, Ankara, avec nos remerciements pour
sa contribution du 22 janvier dernier;

Délégation suisse près l'OCDE, Paris;

Service économique et financier,)
Direction de la coopération au) DFAE;
développement et de l'aide humanitaire)

Administration fédérale des finances, DFF;

Ly, Sa, Je, Schae, Es, Ju, Ri.